

Conseil Scientifique de l'École Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé.

Relevé de décisions.

Salle Vivien - Direction de la Recherche.

17 mars 2016 (14h-17h)

Présents : Cassel Jean-Christophe, Chan Susan, Criscuolo François, De Rocquigny Hugues, Frossard Nelly, Gagliardi Dominique, Huguency Philippe, Kieffer Bruno, Loeffler Jean-Philippe, Simon-Assmann Patricia, Simonin Frédéric.

Ordre du jour (point unique) :

1. Évaluation des demandes de contrats doctoraux co-financés par la Région Alsace Lorraine, Champagne-Ardenne.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre 24 dossiers répondant à l'appel d'offre des contrats doctoraux de la Région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne. Ils ont été régulièrement visés, commentés et le cas échéant classés par les directeurs d'unités de recherche puis expertisés par 2 membres du Conseil Scientifique de l'école doctorale en prenant en compte les critères suivants :

- Qualité scientifique
- Qualité de l'encadrement
- Adéquation avec un impact régional

Les appréciations proposées par les rapporteurs, dans l'ordre A+, A, B, C, ont été discutées et harmonisées en regard de l'ensemble des dossiers lors d'une réunion du Conseil Scientifique de l'école doctorale qui s'est tenue le 17 mars 2015.

Vous trouverez ci-joint, la synthèse de nos travaux sous la forme d'un tableau comportant le résultat final de la double évaluation qui nous a permis de dégager 17 dossiers qui sont les priorités de l'école doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé dans l'ordre : 4 dossiers appréciés A+/A+, 9 dossiers appréciés A+/A et 4 dossiers appréciés A/A.

Vous souhaitant bonne réception des dossiers et de nos évaluations, je vous remercie par avance, Monsieur le Président, du soutien apporté par la Région Alsace et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.



Serge POTIER
Directeur ED414